

C F I	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

Les salariés de la société CFI forment une communauté d'individus, dans une entreprise adepte de la promotion sociale. Cette entreprise n'est ni sous l'emprise d'une famille, ni sous celle d'un groupe financier extérieur, mais ses titres sont détenus depuis 50 ans par des managers associés, porteurs de réussites passées, de succès actuels et de projets futurs.

Nous veillons à défendre ce modèle en promouvant une approche sociétale dans nos activités économiques. Toute décision dans tous les domaines de l'entreprise est examinée systématiquement vis-à-vis de ses conséquences économiques, environnementales et sociales.

Nous avons des objectifs de progrès qui sont de nature à faire que toute orientation bénéficie aujourd'hui de ce que nous appelons une "discrimination positive" au sens du développement durable. Cela concerne véritablement l'ensemble des domaines dans lesquels un choix est à opérer : les achats, les déchets, les énergies, les recrutements, les avantages sociaux, les opérations menées par le CE, ainsi que les évolutions capitalistiques possibles comme la gestion de la succession.

Les démarches « développement durable » ne se réduisent plus aujourd'hui à un phénomène de mode, ou à un simple positionnement marketing empreint de recherche de différenciation. De la même façon que l'on examine les performances économiques de l'entreprise à la lecture de son bilan financier, de la même façon que s'est ajoutée la production d'un bilan social pour apprécier l'évolution de la dimension sociale de l'entreprise, l'appréciation du degré d'adoption des principes issus du développement durable est devenue une dimension nécessaire à la pérennité de l'entreprise.

Chez CFI nous pensons qu'il est inconcevable au vu des différents indicateurs environnementaux et sociaux de ne pas s'impliquer totalement dans ces démarches.

En 2009, CFI décide de renouveler son engagement vis-à-vis du « Global Compact » parce que les 10 principes énoncés qui regroupent :

- les Droits de l'homme.
- le Droit du Travail.
- la protection de l'Environnement.
- la Lutte contre la corruption

sont les fondements mêmes du modèle de développement de CFI.

Gilles DEMENTHON  
Président

C F I	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

## ASPECT ENVIRONNEMENTAUX

### Engagements environnementaux et objectifs de progrès fixés pour 2008 :

- Utilisation de solvants non étiquetés :

CFI a remplacé tous les produits étiquetés toxique par des produits sans danger pour la santé. Ce travail s'est effectué en collaboration avec nos fournisseurs de solvant afin de trouver dans chaque cas une alternative viable. Le remplacement de certains solvants comme les rongeurs d'encre ou les solvants de nettoyage ont nécessité des modifications sur nos outils de productions car les nouveaux produits étaient moins efficaces que les anciens produits. Nous avons donc dû effectuer des modifications sur nos installations, comme la mise en place de fontaine de solvant ou de laveurs automatiques permettant de travailler en circuit fermé et d'augmenter ainsi l'efficacité du produit.

- Réduire la quantité de déchets par optimisation des procédés de fabrication :

2 axes de travail ont été choisis : travailler sur les outils de production et travailler sur les produits fabriqués.

En ce qui concerne le premier point, CFI a travaillé à renouveler son parc machine d'impression par des presses plus rapides à caler et donc générant moins de gâches papiers et d'encre (automatisation des phases de calages, programmation à l'avance de la configuration de la presse en fonction du travail...). En plus de cette amélioration « technologique », toutes les presses offset ont été connectées au serveur de fichier afin de récupérer directement l'encrage de l'impression, supprimant ainsi la phase de calage de la presse qui est l'étape la plus génératrice de déchets. CFI a également équipé l'ensemble de son parc par une alimentation en encre totalement automatisé. Ce système a l'énorme avantage de remplacer les pots d'encre (générateur de déchets d'emballage souillés) par des containers métalliques consignés et réutilisables (les container sont remplis mensuellement par le fabricant d'encre).

En ce qui concerne les produits fabriqués, CFI propose systématiquement sur ses réponses aux appels d'offre une alternative permettant une optimisation du format du document afin de réduire la gâche papier ainsi qu'une optimisation du conditionnement. Ce travail d'éco conception est doublement bénéfique pour nos clients car d'une part il réduit la quantité de déchets générés et d'autre part il permet de réduire le prix de vente de la prestation car on réduit les achats en matières première ainsi que les passages en machine.

- Tri de tous les déchets avant envoie dans les centres de traitements afin de recycler le maximum de déchets :

Afin de recycler un maximum de déchets nous avons installé plusieurs types de bacs de récupération directement sur le poste de travail. Chaque bac correspond à une sorte de déchets : déchets papier, déchets plastique, déchets encre, déchets d'emballage, déchets informatique... Le tri des déchets se fait donc directement à la source et par les personnes/machine génératrices du déchet. Ce système de bacs est installé depuis 2006 et n'a pas nécessité d'investissements matériels lourds. De plus, les bacs étant disposés directement à la source des déchets aucun investissement en termes de personnels n'a été nécessaire.

C F I	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

- Certification « Imprim'vert » :

CFI est certifié Imprim'vert depuis 2005. Cette certification garantit à nos clients que CFI respecte la réglementation française sur ses déchets et que nous travaillons en respectant l'environnement.



- Diminution du bruit :

CFI ayant une activité industrielle « lourde », le bruit fait partie intégrante de l'activité. Afin de réduire cette source de danger pour nos collaborateurs, CFI a démarré une campagne en 2006. La première étape a été de mesurer les niveaux sonores dans chaque atelier. Une fois ce travail effectué dans tous les ateliers où le niveau sonore était supérieur à celui imposé par la législation nous avons équipé les opérateurs avec des protections auditives moulées avec filtre (ne filtre que le bruit et pas la voix) : il s'agissait d'apporter une réponse rapide afin de protéger nos collaborateurs. Dans un deuxième temps nous avons travaillé sur l'origine des nuisances sonores : nous avons constaté que beaucoup de nos machines possédaient une barrière contre le bruit, mais que cette dernière était souvent retirée car gênant pour la productivité de la machine. Nous avons donc réinstallé ces protections en améliorant leur conception afin de les rendre compatible avec l'utilisation de la machine. Nous avons également renouvelé toutes nos presses offset entre 2004 et 2008, ce qui nous a permis de bénéficier automatiquement des nouvelles technologies sur les moteurs et sur les transmissions (transmission sans arbre).

Enfin le dernier point qui est le plus important, nous avons sensibilisé tous nos opérateurs sur le risque « bruit ». Cette sensibilisation s'est faite par des formations avec des organismes spécialisés dans la lutte contre le bruit.

- Certification « PEFC »



- Bilan Carbone ADEME

C F I	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

### Objectifs de progrès pour 2008-2009 :

Conservation de la certification PEFC (QUAL/08-321): certification pour la gestion durable des forêts. Le résultat de cette certification est la mise en place d'une ligne de produits CFI ayant le label PEFC garantissant que les matériaux utilisés pour fabriquer le produit en question soient tous issus d'une gestion responsable des ressources naturelles. La chaîne de contrôle ainsi mis en place permettra de garantir la traçabilité de toutes les essences utilisées dans le papier.

Bilan carbone ADEME : l'analyse des impacts environnementaux de notre activité est apparue comme une nécessité dans notre démarche environnementale. Pour cela nous avons choisi la méthode « bilan carbone » qui est aujourd'hui l'une des méthodes les plus utilisées pour effectuer cette analyse.

Certification ISO 14001 : CFI s'est engagé a démarré la certification ISO 14001 (certification environnementale) en 2009. L'objectif est d'obtenir la certification pour l'année 2010.

## ASPECTS SOCIAUX

Nous n'avons pas à proprement parler mis en œuvre de véritable système de management social qui puisse nous permettre de revendiquer un référentiel existant de type de SA 8000. Néanmoins, les exigences principales étant basées sur les textes de l'O.I.T., Organisation Internationale du Travail, le référentiel OH SAS 18001 sur la santé et sécurité au travail, sur la déclaration universelle des droits de l'homme et la convention des Nations Unies sur les droits des enfants, nous confirmons notre engagement à faire que l'ensemble de ces principes soient appliqués dans notre entreprise ainsi que pour les sous-traitants que nous référençons, étant entendu qu'à ce jour notre activité ne nous a pas encore amené à une large utilisation de sous-traitance et de fournisseurs issus de pays socialement sensibles.

### Il en est ainsi pour tout ce qui touche :

- à l'utilisation de main d'œuvre infantile.
- à l'utilisation de main d'œuvre forcée.
- à la santé et la sécurité
- à la liberté syndicale
- aux pratiques disciplinaires
- aux nombres d'heures de travail et à leur rémunération
- aux contrôles des fournisseurs.

### Charte de la diversité

CFI s'est engagée à respecter « la charte de la diversité » issue du plan gouvernemental de cohésion sociale. CFI s'est donc engagé à :

1. Sensibiliser et former nos dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

C F I	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

2. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.

3. Chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.

4. Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.

5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.

CFI est fier aujourd'hui de présenter une entreprise représentative de la diversité de la population française à tous les niveaux hiérarchiques. Une diversité au niveau de l'âge, du sexe, du milieu social et des origines ethniques. Cette diversité s'est construite sans formalisme, mais simplement en privilégiant les compétences et le volontarisme de nos collaborateurs.

#### **Une politique de formation active :**


Le milieu de l'imprimerie étant en évolution permanente, la formation de nos opérateurs est vitale pour la compétitivité de l'entreprise. A ce jour, CFI y consacre **plus de 2% de sa masse salariale**.

Nos planning de formations s'échelonnent sur 3 ans ce qui correspond au renouvellement des technologies ou/et des machines. En marge de ces formations "techniques", nous organisons également des formations sur la sécurité, le bruit, les incendies, les 1er secours.

Ce qui nous conforte dans l'efficacité de ce programme est l'ancienneté (supérieur à 20 ans) de certains de nos collaborateurs sur des postes très évolutifs (le prépresse, l'impression numérique, la maintenance) ainsi que notre turnover très faible.

#### **Formation et intégration des jeunes :**

Nous travaillons étroitement avec les agences d'intérim locales et l'ANPE. Cette collaboration nous permet d'être en contact avec des jeunes non diplômés qui présentent de réelles qualités organisationnelles et intellectuelles. Nous leur proposons donc un CDD pendant lequel ils sont formés à la conduite de machine et aux réglages. Ce type de contrat débouche chaque année sur 1 à 2 CDI.

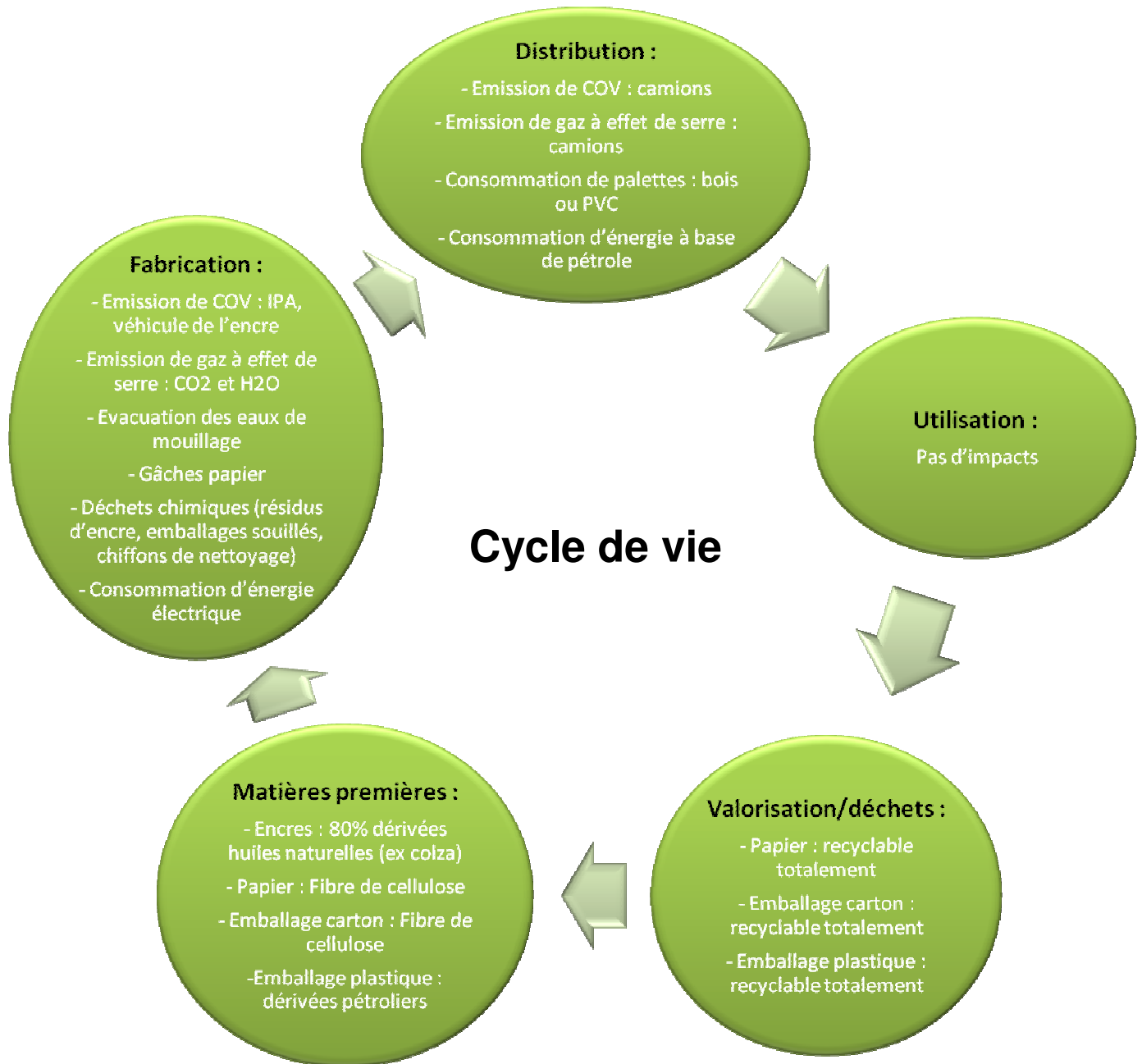
<b>C</b> <b>F</b> <b>I</b> 	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérfifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

D'autre part, CFI accueille chaque année 1 apprenti qui est encadré et formé par le responsable d'atelier dans lequel il va travailler. L'apprenti est considéré comme un collaborateur à part entière et est donc responsable des missions qui lui sont confiées.


Enfin dans le cadre de stage de découverte d'entreprise (1 à 8 semaines), CFI accueille tout au long de l'année des lycéens et étudiants en communication afin de leur expliquer le fonctionnement d'une imprimerie.

C <u>      </u> F <u>      </u> I <u>      </u>	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

## MESURE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



**Schéma simplifié des impacts environnementaux pour l'année 2008**

	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

### Informations quantitatives sur les impacts environnementaux :


#### Matières premières (consommation annuelle)

Types	Quantités en 2007	Quantités en 2008	Observations
Papier	4500 tonnes	3180 tonnes	Certification chaîne de contrôle PEFC (PEFC/10-31-1347)
Emballage carton		-	-
Emballage plastique		-	-
Encre oxydo-polymérisante	12 tonnes	10 tonnes	Utilisation exclusive d'encre à base végétale en offset feuille
Solvants classe III	10 000 litres	8000 litre	Installation de laveurs automatiques sur toutes les machines, afin de réduire la consommation et l'évaporation
Encre UV	5 tonnes	3 tonne	Pas d'émission de COV
Alcool et substituts	12 000 litres	8 000 litres	Consommation d'alcool réduite à 5% en machine

#### Production de déchets (les valeurs sont des moyennes mensuelles):

Types	Quantités en 2007	Quantités en 2008	Observations
Papier	1200 tonnes	1000 tonnes	L'intégralité est recyclée
Déchets chimiques liquides	19 200 litres	18 000 litres	Utilisation de circuits fermés chez CFI pour limiter l'évaporation. Tous les liquides sont récupérés dans des cuves et traités conformément à la législation
Emballages souillés	8 tonnes	6.8 tonnes	Installation d'un système d'alimentation directe en encre en octobre 2006
Chiffons de nettoyage	4400 chiffons/mois	4400 chiffons/mois	Afin de ne pas « consommer » de chiffons, CFI a opté pour la location de chiffons en tissu et le traitement/lavage de ces derniers par une entreprise spécialisée
Emission de COV	-	-	-
Emission de gaz à effet de serre	Sans objet	Sans objet	Bilan Carbone terminé en avril 2009
Déchets plaques aluminium	600kg/mois	500kg/mois	Toutes les tôles en aluminium sont récupérées pour recyclage par la filière « métaux »



<b>C</b> <b>F</b> <b>I</b> 	<b>DD-GE-004</b>	Révision n° : 1 Date : 04/06/2009		
<b>Développement Durable</b>	<b>Communication sur le Progrès 2009</b>	Ecrit	Vérifié	Validé
<b>Généralités</b>		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

Consommation de ressources			
Types	Quantités en 2007	Quantités en 2008	Observations
Energie électrique	3 300 000 KWh/an	233 000 KWh/mois	CFI a souscrit au contrat Equilibre d'EDF pour la promotion d'énergie renouvelable
Eau	100m3/mois	230m3/mois	

Logistique :

Types	Quantités en 2007	Quantités en 2008	Observations
Palettes	1200 palettes /mois	800 palettes/mois	Utilisation uniquement de palettes réutilisables
Consommation de carburant pétrolier	-	-	CFI essaye autant que possible de grouper ses envois et sous traite l'activité transport pour une meilleure optimisation des coûts donc du circuit emprunté. De plus l'ensemble des activités d'impression, façonnage routage ont été regroupées sur le même site afin de supprimer les transports intermédiaires.
Emission de COV	-	-	

**Mesures mises en œuvre auprès des fournisseurs de matières premières pour limiter l'appauvrissement des ressources naturelles et non-renouvelables.**

CFI n'exige pas d'engagement de la part de ses fournisseurs en matière d'environnement. Néanmoins, ci-dessous un descriptif des pratiques de nos fournisseurs de matières premières, tous sont certifiés ISO 14000 et EMAS. CFI consigne chaque année le bilan environnemental de chacun de ses fournisseurs principaux de matières premières.

Papier : Certification PEFC ou FSC pour la quasi totalité des papiers permettant de garantir l'origine des fibres utilisés dans le papier

Encres : Utilisation uniquement d'huile végétale dans les encres offset feuille afin de remplacer les huiles à base de distillat pétrolier.

Emballage carton : Taux de récupération 62%. Taux de matières recyclées dans la composition : 82%.

Emballage plastique : Constitué à 100% de dérivés pétroliers. L'utilisation de film PE ou OPP sont les plus répandus. Ce type de matériau est 100% recyclable et la fabrication, hormis la consommation de pétrole, n'est pas polluante.